



COMMUNE : PRENERON

ELECTIONS POLITIQUES

DEUXIÈME TABLEAU DES RECTIFICATIONS OPÉRÉES À LA LISTE

Ce tableau doit être établi en double exemplaire. L'un d'eux sera conservé à la mairie, le second sera adressé IMMEDIATEMENT à la préfecture pour les communes de l'arrondissement Chef-Lieu et à la sous-préfecture pour les autres arrondissements.

ÉLECTEURS AJOUTÉS ET RADIÉS				
NOM et PRENOMS	DATE et LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	N° L.E. N° Bur	OBSERVATIONS
N é a n t				

Ce deuxième tableau contenant 0 RECTIFICATION opérée à la liste électorale a été dressé par la commission instituée par l'article L.17 du Code Electoral.

Nombre d'inscrits au 10 janvier 2018 108
 Addition(s)0
 TOTAL108
 Radiation(s).....0
 Nombre d'inscrits au 28 février 2018 108
 dont 56 électeurs
 52 électrices
 Nombre d'inscrits de moins de 21 ans au 28 février 2018
 2 électeurs
 3 électrices
 Nombre d'inscrits établis hors de France au 28 février 2018
 0 électeur
 1 électrice
 Nombre d'inscrits de 18 ans au titre de l'article L.11
 du Code Electoral au 28 février 2018
 0 électeur
 0 électrice
 Nombre d'inscrits de 18 ans au titre de l'article L.11-1
 du Code Electoral au 28 février 2018
 1 électeur
 1 électrice
 Nombre d'inscrits de 18 ans au titre de l'article L.11-2
 du Code Electoral au 28 février 2018
 0 électeur
 0 électrice

Le Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance
Monsieur Gabriel ZANETTIN

Le Délégué du Préfet,
Madame Nathalie ALBINET

Le Maire,
Monsieur Guy FAVAREL

Cachet de la mairie

